

# **Evaluation du système de détection précoce en santé animale**

**Note de synthèse à l'attention de l'Office fédéral de la sécurité des  
denrées alimentaires et des affaires vétérinaires, l'OSAV**

Martina Brägger, Landert Brägger Partner  
Katharina Stärk, SAFOSO AG

Zurich et Berne, le 12.10.2015

## Impressum

<b>Titre :</b>	Evaluation du système de détection précoce en santé animale
<b>Durée de l'évaluation :</b>	de janvier à août 2015
<b>Période d'enregistrement des données :</b>	de février à juin 2015
<b>Suivi spécialisé à l'OSAV :</b>	Daniela Hadorn, domaine de la détection précoce, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
<b>Conduite du projet d'évaluation à la Confédération:</b>	Christine Heuer, service Evaluation et Recherche (E + F) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)
<b>Métaévaluation :</b>	<p>Le présent rapport a été commandé par l'OSAV afin d'obtenir des réponses indépendantes et scientifiquement fondées aux questions clés. L'interprétation des résultats, les conclusions et d'éventuelles recommandations formulées à l'OSAV et à d'autres instances peuvent donc différer de l'opinion ou de la prise de position de l'OSAV.</p> <p>Le projet de ce rapport a fait l'objet d'une métaévaluation par le service spécialisé E + F de l'OFSP. Cette métaévaluation (contrôle de qualité d'une évaluation scientifique et éthique) est fondée sur les standards de qualité de la Société suisse d'évaluation (standards SEVAL). Les résultats en ont été transmis à l'équipe d'évaluation et ont été pris en compte dans la présente note de synthèse.</p>
<b>Mise à disposition :</b>	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV, 3003 Berne
<b>Traduction :</b>	à partir de la langue originale, par le Service linguistique de l'OSAV.

## Mandat

La présente évaluation porte sur le système de détection précoce relatif à la santé animale que l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) développe depuis 2012, quand bien même la détection précoce existait déjà avant cette date à l'OSAV. Les fondements stratégiques, juridiques et financiers du système de détection précoce sont, respectivement la « Stratégie Santé animale en Suisse 2010+ », l'art. 57, al. 3b, de la loi révisée sur les épizooties ainsi que le crédit annuel de CHF 1,5 million (de 2013 à 2016). En complément, une procédure systématique doit être établie. Les objectifs majeurs du système de détection précoce sont les suivants :

- identifier en avance les épizooties émergentes ou réémergentes, les maladies animales et les zoonoses;
- évaluer continuellement la dangerosité pour l'homme et l'animal ;
- transmettre les informations importantes rapidement et de manière ciblée aux cercles concernés/compétents.

L'évaluation doit constituer la base du développement futur du système de détection précoce, à des fins d'optimisation de son utilisation et de préparation à la proposition qui sera soumise au Conseil fédéral. À cet effet la présente étude :

- identifie les progrès du système et du projet,
- évalue les progrès du système et du projet,
- évalue le principe du volontariat au niveau du projet,
- et évalue la pertinence des limites du système.

Etant donné que le système de détection précoce se trouve dans une première phase de développement, l'évaluation se focalise sur les aspects permettant d'apprécier des progrès, en plus de la documentation. L'accent est mis sur le concept sous-jacent de ce système de détection précoce (exhaustivité, cohérence) ainsi que sur l'opportunité des travaux de développement précédents compte tenu des objectifs supérieurs. Aucune analyse finale des coûts comparée aux bénéfices n'est possible. D'une part, de nombreuses activités sont encore en cours de développement et n'ont pas encore pu (totalement) déployer leurs effets ; d'autre part, compte tenu de la thématique, la preuve de l'efficacité est difficile à apporter car les dommages économiques ne peuvent qu'être déterminés en théorie et les bases de calcul appropriées n'existent pratiquement pas.

## Méthode

Du point de vue contenu et méthode, le dispositif d'évaluation est conçu sur trois piliers :

- **L'analyse du système** se focalise sur le concept, la stratégie de développement, la mise en application ainsi que les conditions générales, éléments centraux pour le développement du système. En plus de l'analyse des documents, des interviews du groupe clé de détection précoce ainsi que de 14 parties prenantes internes et externes de l'OSAV ont été réalisées.

- Partant des **évaluations de projet** sous forme de «mini-études de cas», les portraits des projets respectifs ainsi qu'une vue d'ensemble (mapping, synthèse) en ressortent. En plus de l'analyse de documents, les responsables de projet respectifs au sein de l'équipe de détection précoce se composant de quatre personnes, ainsi que 17 personnes impliquées dans ce projet, ont été questionnées.
- **L'analyse théorico-scientifique** fait partie intégrante de l'analyse du système. Une évaluation de la conception du système sous un angle théorico-scientifique est approfondie selon trois scénarios : la «fièvre aphteuse», le «virus de Schmallerberg», ainsi que la «résistance aux antibiotiques». S'y ajoute l'utilisation des données générées par le système de détection précoce au cours des processus décisionnels pour la gestion des risques. Des publications spécialisées sont à la base de l'analyse théorico-scientifique.

En confrontant les résultats de l'analyse des documents, la synthèse des évaluations de projet, l'analyse théorique des scénarios, la vision interne de l'OSAV ainsi que le point de vue des parties prenantes, on dispose d'une base solide pour l'évaluation du développement du système et pour faire ressortir les possibilités d'amélioration.

## Résultats

### Analyse de système

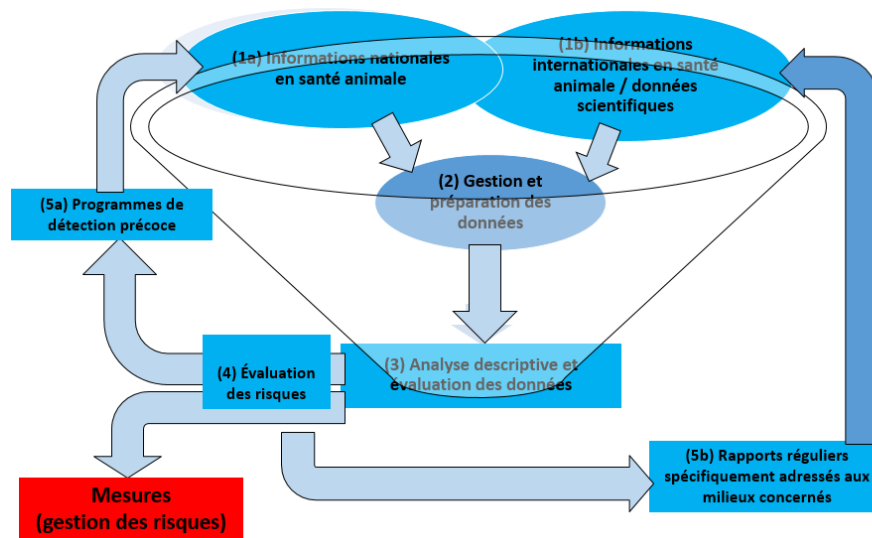
Le concept à la base du système de détection précoce est décrit dans le projet « *Concept de détection précoce en santé animale* » ainsi que dans le « *Concept de répartition des rôles de détection précoce au sein du Service vétérinaire suisse* ». On y trouve une présentation systématique du processus de détection précoce au niveau opérationnel (identification des risques en Suisse et à l'étranger, évaluation des risques, communication; voir modèle de fonctionnement de la figure 1). On y trouve par ailleurs, par catégories d'épizooties concernées, une énumération des attributions et des principales mesures de détection précoce prises en Suisse et à l'étranger, à savoir:

- l'élaboration d'informations relatives à la santé animale à l'échelle internationale
- la surveillance syndromique
- les examens d'exclusion
- le système d'annonce et réseau
- les programmes de détection précoce
- les campagnes de sensibilisation aux maladies (Disease Awareness)

D'autres bases conceptuelles, relatives en particulier à la définition des problèmes, figurent dans d'autres documents (documentation du projet «Stratégie Santé animale en Suisse 2010+»). Réunies, ces bases conceptuelles composent un «concept général» cohérent, intégré à la «Stratégie Santé animale en Suisse 2010+» globale. Etant donné que le document « Concept de détection précoce en santé animale » est encore à l'état d'ébauche, des lacunes restent à combler dans les bases conceptuelles: d'une part, les limites du système ne sont pas

explicitement définies, et d'autre part, les processus de pilotage et d'évaluation de risques (y compris la sélection des projets) n'ont pas encore été déterminés.

Figure 1 : modèle de fonctionnement du système de détection précoce



Source : Hadorn, D. (2013a). Concept de détection précoce en Suisse. Projet. Office vétérinaire fédéral OVF

Dès le début, la mise sur pied de la surveillance syndromique et la publication du « *Bulletin RADAR* » ont fait partie intégrante de la réalisation du système de détection précoce, au même titre que la réaction à un risque immédiat d'épizootie (programme de détection précoce). En outre, trois projets existants ont été repris dans le système de détection précoce, dont les examens d'exclusion. S'y sont ajoutées l'intégration des besoins existants et l'utilisation des possibilités offertes, lorsque ces activités présentaient une utilité pour la détection précoce et

correspondaient à la «Stratégie Santé animale en Suisse 2010+». Les points clés de développement suivants, adaptés aux conditions générales, se sont cristallisés dans la mise en place :

- développement de la surveillance syndromique
- programmes de détection précoce (focalisés sur des épizooties spécifiques)
- renforcement du soutien au diagnostic
- investissements dans les connaissances et l'expertise
- développement d'instruments destinés à la détection précoce
- renforcement des réseaux nationaux et internationaux
- utilisation systématique des sources d'informations internationales (analyses de l'environnement général à l'étranger)
- renforcement de la sensibilisation aux épizooties (Disease Awareness)/communication

La comparaison entre les priorités du développement et les mesures de détection précoce préconisées dans le modèle stratégique montrent qu'un degré élevé de couverture est atteint. D'autre part, la réalisation d'une base opérationnelle pour le système de détection précoce semble appelée à prendre une importance considérable. La forte demande en recherche fondamentale révèle clairement que le système de détection précoce se trouve en phase de développement. Pour près de la moitié des projets, les examens sont actuellement en cours.

#### Evaluations des projets

Les 25 projets lancés jusqu'ici dans le contexte du système de détection précoce se présentent sous des formes très variées et couvrent une large palette en termes de priorités de développement, d'espèces animales, de catégories d'épizooties, de partenaires de projet, de méthodes et d'objectifs. Ils varient également fortement du point de vue des coûts et des ressources en personnel de l'équipe de détection précoce. Les coûts de ces projets s'adaptent au budget disponible dans le crédit de détection précoce (CHF 1,5 mio par an), l'épuisant dans une large mesure. Quant aux ressources en personnel de l'équipe de détection précoce au stade du développement du système, elles imposent une limite plus importante que ne le font les ressources financières.

Le lancement de chaque projet est clairement fondé, ses objectifs et mesures y sont harmonisées (cohérence interne). Malgré l'absence de référence explicite avec le système global, leur intégration dans ce dernier est logique et adéquate (cohérence externe, voir Tableau 1 à la page 8). Par conséquent, les projets servent les objectifs supérieurs du système de détection précoce. Ils se distinguent par leur mise en œuvre très opérationnelle. Il a notamment été possible de constituer un large réseau de partenaires. Et si les groupes cibles sont recrutés activement, il est possible de les atteindre de manière efficace. En revanche, la participation

des groupes cibles (en particulier, les détenteurs d'animaux) reste en-deçà des attentes en l'absence de recrutement actif.

Actuellement, les activités du système de détection précoce – en particulier pour ce qui concerne l'analyse de l'environnement global à l'étranger, les programmes de détection précoce ainsi que les examens fondés sur le risque – contribuent, grâce aux résultats d'évaluation, à identifier à temps d'importantes épizooties et maladies animales. Pendant cette première phase, il n'est pas encore possible d'évaluer dans quelle mesure les importants travaux de développement (surveillance syndromique automatique, réseaux) permettront d'atteindre les bénéfices escomptés pour le système de détection précoce. Pour les projets visant à renforcer le diagnostic, il existe encore un potentiel d'amélioration de l'efficacité en augmentant le nombre de groupes cibles ou de cas. Toutefois, il convient de prendre en compte que ces travaux de base, ainsi que le renforcement du diagnostic seront aussi utiles à la mise en place de la «Stratégie Santé animale en Suisse 2010+» et de la stratégie de lutte contre les résistances aux antibiotiques. Concernant le soutien au diagnostic, il s'agit délibérément d'un financement d'amorçage.





### Analyse théorico-scientifique

Sur la base des trois scénarios de la fièvre aphteuse, du virus de Schmallenberg et de la résistance aux antibiotiques, il a été démontré que pour les dangers sélectionnés certaines mais non toutes les possibilités de détection précoce étaient actuellement couvertes par les projets et les activités implémentés. Ces trois scénarios illustrent, en outre, la difficulté de procéder à une analyse comparative des coûts et des bénéfices dans le domaine de la détection précoce des épizooties.

### Point de vue des parties prenantes

Pour les parties prenantes internes et externes de l'OSAV, la nécessité d'un système de détection précoce est incontestée et d'une grande importance stratégique. Elles soutiennent également les processus de développement déjà effectués et la sélection des projets, en tenant compte du contexte, à savoir que le système de détection précoce se trouve dans une première phase de réalisation. Les compétences professionnelles et l'engagement personnel de l'équipe de détection précoce ont aussi été reconnus. Dans le même temps, le souhait d'une consolidation sous forme de définition d'une stratégie globale de détection précoce et d'un processus de sélection des projets a été émis. Pour les parties prenantes, certains projets restent isolés. Les partenaires externes considèrent que la Confédération est responsable de l'élaboration des propositions relatives à la future direction stratégique du système de détection précoce, que l'approche « One Health » soit continuée à être renforcée dans le futur ou non. En définitive, la décision devrait être largement étayée par l'implication des parties prenantes. Dans la phase à venir, les avantages devraient, selon eux, faire l'objet d'examen et de discussion plus approfondis, en particulier pour ce qui touche à la surveillance syndromique, au renforcement du diagnostic et au développement d'instruments. A ce propos, de nombreuses parties prenantes estiment qu'il est encore trop tôt pour évaluer comparativement les coûts et les avantages, et pensent même qu'une analyse finale des coûts-bénéfices pourrait ne pas être possible dans le futur. Il est donc d'autant plus important d'intégrer les projets dans un concept global et d'en définir les critères, le moment où un projet peut être considéré comme réussi ou doit être continué en routine. La grande majorité des parties prenantes estime, en outre, qu'il n'existe aucune alternative au principe de volontariat. Si les mesures incitatives sont importantes, en particulier du point de vue financier, elles devraient toutefois être choisies avec circonspection. À de nombreuses reprises, les parties prenantes ont insisté sur la nécessité de mieux informer les vétérinaires, les détenteurs d'animaux et les autres personnes impliquées sur le système de détection précoce, et de leur donner la possibilité de suivre des formations continues en la matière.

### **Discussion, conclusions et recommandations**

La nécessité du système de détection précoce en santé animale n'est pas mise en question ni à l'OSAV ni par les parties prenantes externes. Considéré comme une étape importante dans la mise en place de la « Stratégie Santé animale en Suisse 2010+ », il est aussi identifié comme

tâche centrale de l'OSAV. Si l'on veut être en mesure d'implémenter durablement les travaux de développement déjà réalisés, il faudra disposer, après 2016 également, des moyens financiers et des ressources en personnel nécessaires pour appliquer la détection précoce aux questions de santé animale.

1<sup>re</sup> recommandation: les ressources financières et en personnel pour la détection précoce en santé animale doivent être assurées pour une nouvelle période.

La mise sur pied d'un système de détection précoce des épizooties au niveau national représente un défi complexe, qui nécessite des approches techniques et méthodologiques innovantes, car au plan international, c'est une discipline encore récente. Après deux ans de fonctionnement (période d'observation pour l'évaluation), il est clair que seule la première phase de développement a pu être évaluée. Il est compréhensible que les efforts se soient concentrés sur le volet opérationnel, dans la mesure où de nombreuses activités pouvaient être lancées. **Le point fort du programme** réside donc essentiellement dans son caractère opérationnel. La production englobe toute la gamme des éléments nécessaires à un système de détection précoce opérationnel, comme les méthodes, des banques de données ainsi que la compétence et la motivation des partenaires impliqués. De ce fait, d'importants progrès ont été réalisés pour consolider la mise sur pied et le fonctionnement du système de détection précoce.

On constate cependant des **lacunes** aux plans stratégique et conceptuel. C'est ainsi que le « *Concept Détection précoce en Suisse* » en est resté à l'état de projet. De plus, l'approche avait jusqu'à présent le **caractère d'une phase pionnière** : large interprétation des champs thématiques, démarches lancées sous forme d'essais, exploration des possibilités, création de conditions générales optimales. Les projets financés par le crédit Détection précoce relèvent tous de la détection précoce mais également de la « Stratégie Santé animale 2010+ » Cependant, si l'on se place du point de vue de la contribution à la détection précoce proprement dite, l'utilité de certains projets est faible ou (encore) inconnue (voir p. 11). Or, des ressources financières ont été accordées à la détection précoce, mais non à la mise en œuvre de la Stratégie Santé animale. L'attribution de telle ou telle activité à tel ou tel domaine n'est donc pas indifférente sur le plan financier. En outre les nombreux résultats obtenus sont difficilement attribuables, après coup, à un concept global. Il est important par conséquent de passer dès à présent à une phase de **consolidation** et de dés-enchevêtrement. Cela suppose notamment une claire délimitation du système, une définition précise de ce qui fait partie de la détection précoce ou non, et donc l'établissement d'un cahier des charges du secteur Détection précoce.

De plus, la notion d'« analyse des risques » désigne différentes tâches de l'OSAV et est définie de manière différente d'une situation à l'autre. Il y a une analyse des risques d'ordre général et des analyses de risque liées à la détection précoce. Or, les processus sont différents. Dans

l'actuelle structure organisationnelle de l'OSAV, les tâches de gestion des risques sont assumées par le Comité de direction. Pour le moment cependant la collaboration entre l'évaluation et la gestion des risques n'est guère structurée de manière explicite à l'OSAV.

2<sup>e</sup> recommandation: la «phase pionnière» de développement de la détection précoce doit être bouclée. Au cours de la phase suivante, il faudrait se focaliser sur la consolidation et la transition vers une application à long terme.

3<sup>e</sup> recommandation: avant de pouvoir se lancer dans une consolidation, il est important de renforcer la conception et la documentation. En conséquence, il faut réaliser un concept global de détection précoce en santé animale.

4<sup>e</sup> recommandation: Pour consolider l'ensemble, il conviendrait de définir les limites du système et d'en fixer les contours par rapport aux autres activités et autres unités organisationnelles de l'office. Il conviendrait en parallèle d'identifier les points faibles et d'y remédier.

5<sup>e</sup> recommandation: l'éventuel renforcement de l'orientation « One Health » supposerait de nouvelles discussions avec les partenaires concernés afin d'en clarifier la pertinence.

6<sup>e</sup> recommandation: pour renforcer le développement à long terme, il conviendrait de promouvoir l'intégration des activités du secteur Détection précoce dans les processus établis de l'OSAV (p. ex. Communication, Surveillance, Innovation), car cette intégration permettrait de dégager de nouvelles ressources et d'augmenter l'efficacité (synergies).

7<sup>e</sup> recommandation: le lien entre détection précoce et analyse des risques (y compris l'évaluation, la gestion et la communication des risques) devrait être discutée en tenant compte des processus établis et en clarifiant les délimitations entre ces domaines. De là découlent les attributions, le financement et les responsabilités.

La consolidation suppose également un renforcement des processus de pilotage des portfolios d'activités et leur présentation transparente : comment les projets sont-ils conçus ? Qui est habilité à les proposer ? Comment se font les choix ? Quand les projets prennent-ils fin ? Quand deviennent-ils routiniers ? Il serait par ailleurs utile de différencier entre les activités régulières (durables), d'un côté, et les projets à durée limitée (innovation, activités de développement, programmes de détection précoce), de l'autre. Il convient d'instaurer un processus transparent de vérification des portfolios, de manière à ce que les activités puissent être entreprises et terminées en tenant compte des objectifs et des ressources disponibles. Selon une gestion de projets structurée, il faudrait définir pour toutes les activités et projets de la détection précoce des objectifs (opérationnels), des mesures à prendre et des indicateurs qui permettent de vérifier les progrès réalisés. Vu que les ressources pour la planification, la mise en œuvre et l'utilisation des programmes ne sont pas illimitées et qu'il faut aussi toujours être

en mesure de réagir à des besoins actuels, les ressources devraient être investies en fonction d'un catalogue défini de priorités. L'analyse des risques joue aussi un rôle majeur dans ce processus. Les parties prenantes externes attendent des propositions de l'OSAV sur ce point et voudraient être associées à la définition des priorités. Les priorités définies dans la phase de développement jusqu'ici pourront servir de piliers du futur système de détection précoce, encore que leur utilité pour la détection précoce soit plus ou moins grande à l'heure actuelle :

- **Analyse de l'environnement international** : l'utilisation systématique de sources d'informations internationales sur les événements épizootiques et l'importance du maillage international sont incontestés et se sont déjà établis comme des activités régulières. Il est établi que la détection précoce a une grande utilité.
- **Programmes de surveillance et de détection précoce des épizooties dont la Suisse est considérée indemne** : en font partie toutes les mesures visant certaines épizooties ou certaines maladies animales. Ces mesures sont incontestées si elles sont prises en raison d'un risque accru pour la population animale suisse suite à l'apparition d'épizooties spécifiques à l'étranger. On part du principe qu'elles permettent de déceler plus tôt la présence éventuelle d'un cas d'épizootie en Suisse.
- **Renforcement de la sensibilisation aux épizooties** : Vu que le système repose sur le principe du volontariat, les mesures visant à renforcer l'attention et la vigilance dans divers groupes cibles sont sans doute favorables à la détection précoce. Ces mesures sont de trois ordres : relations publiques (y compris les campagnes de sensibilisation), enseignement et renforcement des réseaux. Ce dernier aspect est sans doute utile, mais il pourrait se révéler très coûteux, d'autant que l'on ne connaît pas encore l'efficacité des incitations ni leur utilité pour la surveillance syndromique. Il faudrait par conséquent établir et surveiller le rapport coûts-bénéfices sur ce point. A moyen terme, il faudrait pouvoir établir l'utilisation accrue des prestations comme les systèmes d'annonce, les examens d'exclusion et d'autres pour renforcer la santé animale.
- **Surveillance syndromique automatique** : En ce qui concerne les nouvelles approches méthodologiques comme la surveillance syndromique, des réflexions théoriques en laissent supposer l'utilité pour la détection précoce et la santé animale, mais leur efficacité réelle demeure encore inconnue. Et les coûts restent élevés dans ce domaine. Il faudrait donc discuter ouvertement les questions suivantes : Qu'est-ce qui nous importe vraiment ? La mise sur pied d'une infrastructure technique et d'une méthodologie analytique entrent-elles vraiment dans le champ d'activités de la détection précoce ?
- **Renforcement du soutien au diagnostic** : la détection précoce dépend du diagnostic, raison pour laquelle il convient d'y être particulièrement attentif et de mobiliser des ressources importantes pour la soutenir. Le défi dans ce domaine c'est de maintenir la flexibilité et de ne pas créer des structures rigides qui entraînent des obligations difficiles

à supprimer par la suite. Par rapport au nombre de cas examinés, les coûts sont généralement élevés dans ce domaine. D'un autre côté, l'utilité pour la santé animale est certaine, y compris pour établir, le cas échéant, que notre pays est indemne. Là encore il faut se poser fondamentalement les questions suivantes : Qu'est-ce qui nous importe réellement ? Dans quelle mesure le secteur Détection précoce est-il responsable du maintien des structures et des compétences en matière de diagnostic ?

Pour le financement, l'OSAV peut faire jouer les synergies avec d'autres tâches requises par la législation. Par exemple les examens dits d'« exclusion » peuvent être utiles tant pour la détection précoce que pour établir, le cas échéant, que la Suisse est indemne et donc pour favoriser l'accès aux marchés étrangers. Les laboratoires en sont un autre exemple. Ils sont soutenus d'une part pour effectuer des tâches de référence, mais ils assument aussi un rôle clef dans la détection précoce (p. ex. dans le projet « PathoPig »). Un troisième aspect est le financement des projets de recherche. Dans ce domaine, il importe d'éviter les doublons, et il semble judicieux aussi de définir toujours clairement l'horizon temporel du financement des projets de détection précoce : s'agit-il d'un financement d'amorçage ou la tâche à financer pourrait-elle devenir durable ? Plus les moyens financiers investis dans des tâches durables sont importants, plus les crédits de la détection précoce prévus pour les nouvelles méthodes et les nouvelles thématiques diminuent. Il n'apparaît pas clairement si l'on attend du système de détection précoce qu'il soit achevé dans son développement après un certain temps (tout en maintenant certaines ressources pour des programmes spécifiques de détection précoce), ou si une partie du budget doit rester réservée pour l'innovation. L'OSAV ayant d'autres possibilités de promouvoir l'innovation, il est sans doute plus raisonnable de viser un terme – du moins provisoire – au développement du système dans les prochaines années. Le développe-

8<sup>e</sup> recommandation: Les buts et les contenus du portfolio d'activités devraient être fixés pour les années qui viennent et vérifiés régulièrement. Au-delà de l'analyse des risques et de la motivation des parties prenantes, les ressources disponibles et les capacités internes sont aussi des critères déterminants pour prioriser les activités et en fixer la durée.

9<sup>e</sup> recommandation: Une documentation continue des coûts (internes et externes) est recommandée afin de permettre une évaluation de la rentabilité dans la prochaine période d'évaluation. Il faudrait viser un dés-enchevêtrement des financements au sein de l'OSAV, en veillant à ce que les ressources relèvent autant que possible dans leur totalité du domaine de compétence du secteur lui-même ou soit clairement gérées et fixées par d'autres divisions en dehors de la détection précoce au sens étroit du terme. La coordination des secteurs concernés devrait se poursuivre dans ce sens.

ment des instruments pourrait se faire ensuite dans le cadre des processus de recherche établis de l'OSAV.

Alors que le financement de la détection précoce par la Confédération est fixé dans la législation, les bases légales pour le financement par les cantons font défaut. Pourtant les services vétérinaires cantonaux sont clairement associés à la communication et la mise en œuvre de nombreux projets. Les attributions définies dans le modèle stratégique sont judicieuses, mais elles n'existent pas dans les services vétérinaires cantonaux. La révision prévue de l'ordonnance sur les épizooties devrait permettre de créer une base légale pour le financement par les cantons. Ce sera une bonne occasion de clarifier et de consolider les attributions avec les services vétérinaires cantonaux. Les programmes de détection précoce sont reconnus et sou-

10<sup>e</sup> recommandation: Le financement commun des programmes de détection avec les acteurs concernés doit se poursuivre. Les attributions et la collaboration avec les services vétérinaires cantonaux dans le domaine de la détection précoce doivent être appréhendées plus clairement et devront être éventuellement adaptées suite à la révision de l'ordonnance sur les épizooties.

haités d'une manière générale, non seulement par le Service vétérinaires suisse, mais également par les partenaires qui n'en font pas partie. Plusieurs activités sont déjà menées et financées en partenariat. Il convient de poursuivre et même de développer ces participations financières.

Selon les dispositions légales, le système de détection précoce est fondé sur le volontariat : la participation des acteurs au système, à savoir l'envoi de messages (la notification des cas), est facultative. Le volontariat n'est en principe pas remis en cause. Néanmoins, cette manière de faire suppose de très gros moyens pour accroître la vigilance générale (Disease Awareness) et la motivation de notifier les cas. On pourrait d'une manière générale parler d'une « mobilisation de la base ». C'est un gros défi qui nécessite beaucoup de ressources et une tâche qui n'est pas encore achevée - loin s'en faut. Cependant, la collaboration de la base est essentielle. Les détenteurs d'animaux et les vétérinaires doivent être conscients de leurs responsabilités. Sur ce point l'équilibre est difficile à trouver, car d'une part la peur des contrôles et des mesures freine la mobilisation de la base, d'autre part, les mesures incitatives doivent rester proportionnées.

11<sup>e</sup> recommandation: Le principe du volontariat se justifie et devrait être maintenu.

12<sup>e</sup> recommandation: Il faut continuer de mettre un fort accent sur la sensibilisation (Disease Awareness) et autant que possible la renforcer durablement.